

IN LIBRARY

DEC 21 1977



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/32/492
20 décembre 1977

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-deuxième session
Point 30 de l'ordre du jour

QUESTION DE PALESTINE

Lettre datée du 12 décembre 1977, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que la République socialiste du Viet Nam, ayant toujours été attachée à la juste cause du peuple palestinien, voudrait se joindre à la liste des pays participant au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien pour qu'elle puisse contribuer une part active au travail de ce comité.

Je voudrais par conséquent vous demander de bien vouloir porter notre demande à l'Assemblée générale pour considération.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent de la République
socialiste du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) DINH BA THI